

Programme fonctionnel 2019

APPEL A PROJETS

« EAU »



Direction du Développement Economique



Le présent appel à projets participe d'une action structurante inscrite dans la stratégie de Limoges Métropole. Cette dernière vise à favoriser l'émergence et le développement de projets innovants dans le domaine de l'eau et, plus précisément, du cycle urbain de l'eau. Il vise à stimuler le développement des entreprises endogènes et exogènes, en valorisant leur savoir-faire et leur capacité d'innovation, mais également, de tester des solutions innovantes pour répondre à des défis du territoire.

Contexte général

La Nouvelle Aquitaine apparaît comme la région de France la plus impactée par le « manque d'eau » du fait que nous sommes face à un « volume fini ». Dans ce cadre et, après une large concertation, conduite en 2017, la Région a adopté sa stratégie dans le domaine de l'Eau, le 25 juin 2018. Un « Livre Blanc », sur la thématique de la recherche, dans ce domaine, est également en cours de réalisation, par les Universités de Bordeaux, Poitiers et Limoges, via leurs écoles d'ingénieurs.

A l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, divers territoires ont développé des compétences sur cette thématique, avec des spécificités comme « Eau et agriculture » à Agen, « Eaux souterraines » à Bordeaux, « Eau potable » à Poitiers et « Eau et industrie du sous-sol » à Pau.

Afin d'assurer une complémentarité régionale et compte tenu des caractéristiques du territoire, Limoges Métropole et ses partenaires (SAUR, Syndicat Vienne-Briance - Gorre, Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine et Office International de l'Eau), se positionnent sur le « cycle urbain de l'eau ». Ce dernier allant du prélèvement dans le milieu naturel à son rejet après usage, en passant par les divers traitements, la gestion et la maintenance du réseau.

Ce cycle présente un nombre d'enjeux et de problématiques, pour lesquels il paraît pertinent d'identifier de nouvelles solutions.

Objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à projet vise à :

- ✓ Accueillir des porteurs de projet et entreprises désireux de s'implanter sur le territoire de Limoges Métropole et les accompagner dans cette démarche,
- ✓ Favoriser le développement d'entreprises innovantes sur le territoire de Limoges Métropole ;

L'appel à projet «eau» est un dispositif financé par Limoges Métropole, qui a pour vocation à :

- ✓ soutenir et accompagner des expérimentations de solutions innovantes,
- ✓ valoriser et récompenser les technologies et usages de demain.

Thématique de l'appel à projet

Limoges Métropole, en partenariat avec la SAUR, le Syndicat Vienne-Briance-Gorre, le Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine et l'Office International de l'Eau, lance un appel à projets sur la thématique du :

Cycle urbain de l'eau

L'appel à projets sélectionnera des projets apporteurs de solutions sur au moins une des sous-thématiques ci-dessous :

- ✓ Relation avec l'utilisateur (information anticipée, service de gestion de consommation, ...), pour les professionnels et les particuliers.

- ✓ Gestion patrimoniale des réseaux (inventaire, solutions de gestion prioritairement sur l'assainissement et l'eau potable, drones, inspection, outils prédictifs, ...).

Nature des projets attendus : Il s'agira de présenter des innovations qui visent à faire émerger de nouveaux usages et/ou de nouveaux services.

Modalités de soutien

Les lauréats recevront :

- Un prix financier, dont le montant sera défini par le jury. Une enveloppe de 40 000 euros, sera consacrée à cet appel à projet.

Et / ou :

- Un accompagnement qui pourra se traduire par :
 - ✓ Immersion au sein de l'écosystème local : présentation principaux acteurs de la filière, grands comptes, clusters, financeurs,
 - ✓ Parrainage/mentorat par un acteur emblématique du territoire,
 - ✓ Possibilité d'utiliser des espaces tests,
 - ✓ Possibilité de bénéficier de l'accès à des laboratoires,
 - ✓ Mobilisation d'aides à la création et au développement de startups,
 - ✓ Ouverture des événements organisés par l'écosystème local,
 - ✓ Un accompagnement personnalisé en fonction des projets,
 - ✓ ...

Afin de formaliser cet accompagnement, une convention sera conclue entre Limoges Métropole, la SAUR, le Syndicat Vienne-Briance-Gorre, le Pôle Environnement, l'Office International de l'Eau et les porteurs de projets. Elle fixera notamment les modalités d'accompagnement.

Cibles de l'appel à projets

L'appel à candidatures s'adresse à :

- Des porteurs de projets ou des entreprises disposant d'un concept / solution éprouvée, dans la thématique de l'appel à projets et souhaitant s'implanter sur le territoire de Limoges Métropole,
- Des entreprises ayant leur siège social, ou un établissement sur le territoire de Limoges Métropole, portant un nouveau produit ou service, leur permettant de diversifier leur activité ou d'accéder à de nouveaux marchés.

Par le terme « porteur de projet », il faut entendre :

- S'agissant des sociétés en cours de constitution : toute personne physique, de plus de 18 ans, se déclarant expressément agir au nom et pour le compte de la société en formation ayant candidaté à ce présent appel à projets.
- S'agissant des sociétés constituées : toute personne physique agissant en qualité de dirigeant de droit de ladite société ou en qualité de préposé dûment lié par contrat de travail avec ladite société ayant candidaté au présent appel à projets.

Engagements des lauréats sélectionnés

Les lauréats s'engagent à :

- se rendre disponibles pour réaliser des bilans intermédiaires relatifs au développement de leurs projets avec les membres du comité de suivi du projet.
- fournir un rapport final, à la fin de leur période d'accompagnement, expliquant les résultats du projet.
- promouvoir l'écosystème local par l'apposition des logos de Limoges Métropole, de la SAUR, du Syndicat Vienne-Briance-Gorre, du Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine et de l'Office International de l'Eau, sur les différents documents de communication relatifs aux projets accompagnés.
- créer au moins un partenariat « business » avec un acteur de l'écosystème local.

Les lauréats de l'appel à projets devront disposer de leur siège social, ou d'un établissement sur le territoire de Limoges Métropole dans un délai d'une année suivant la nomination (attribution du prix et/ou décision d'accompagnement).

Critères de sélection

Les critères de sélection ci-dessous contribueront au choix des lauréats :

- ✓ Le caractère innovant du concept, du produit ou du service au regard de la thématique,
- ✓ Le modèle économique et le business plan,
- ✓ La capacité à s'ancrer sur le territoire ou créer des emplois,
- ✓ La cohérence du projet avec l'offre proposée sur le territoire,
- ✓ L'utilisation projetée du montant de la dotation pour la réalisation du projet.

Le présent appel à projets est ouvert à tous porteurs de projets, à l'exception des membres du jury et des partenaires de l'appel à projets.

Procédure de sélection

Les projets lauréats pour l'édition 2019 seront présélectionnés par un comité technique qui réunira Limoges Métropole, la SAUR, le Syndicat Vienne-Briance-Gorre, le Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine, l'Office International de l'Eau et l'Université de Limoges.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour une audition devant le même comité technique qui se réunira afin de procéder au classement final et récompenser les projets.

Limoges Métropole s'assure que les documents transmis dans le cadre de cet appel à projets, sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont communiqués que dans le cadre de l'expertise et de la gouvernance de l'appel à projets.

Calendrier prévisionnel :

- ✓ Ouverture de l'appel à projet : 1^{er} juin 2019
- ✓ Clôture de l'appel à projet : 1^{er} octobre 2019
- ✓ Pré-sélection des candidats par un comité de sélection : courant octobre 2019
- ✓ Organisation d'un jury de sélection : fin octobre 2019
- ✓ Annonce officielle des candidats retenus et de l'accompagnement : novembre / décembre 2019

Procédure d'inscription

Un dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de Limoges Métropole et à renvoyer dûment rempli et signé par mail à :

Robert LEVY : robert.levy@limoges-metropole.fr

Les candidats ont jusqu'au 1er octobre 2019, date de fin des dépôts des dossiers de candidature pour soumettre leur projet.

Tout dossier déposé hors délai, incomplet et/ou non daté et signé, ne sera pas instruit.

Protection des données personnelles

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent appel à projet font l'objet d'un traitement informatisé par Limoges Métropole. **En envoyant vos données par le biais d'une candidature à l'appel à projet, vous exprimez votre consentement à la collecte et au traitement de vos données personnelles, aux conditions énoncées ci-dessous.**

Finalités

La finalité du traitement de données est l'établissement d'une liste exhaustive des candidatures à l'appel à projet sur la thématique du cycle urbain de l'eau, en vue d'une sélection.

Toute réutilisation des données sera conditionnée au respect de cette finalité, ou de finalités compatibles.

La collecte de données personnelles n'excède pas ce qui est strictement nécessaire à ces finalités : l'établissement de la liste données nécessite de collecter et de conserver les données concernant l'identité du porteur de projet et ses coordonnées.

Durée de conservation

Les données personnelles collectées seront conservées pendant la durée nécessaire à la sélection des candidatures plus une durée d'un an en cas de contestation des résultats. Au-delà de cette durée, les données seront détruites.

Droits des personnes

Conformément au Règlement général de protection des données personnelles (Règlement de l'Union européenne n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), les personnes concernées peuvent exercer à tout moment leur droit d'accès sur leurs données personnelles, et obtenir une copie gratuite des données collectées.

Elles peuvent également, à tout moment et sans justification, exercer votre droit de rectification ou d'effacement de vos données.

Toute demande concernant le présent traitement de données personnelles est à adresser à :

Robert LEVY
robert.levy@limoges-metropole.fr

Contact

Pour plus d'informations sur le présent appel à projets vous pouvez contacter :

Robert LEVY
robert.levy@limoges-metropole.fr
05 55 45 29 17
Limoges Métropole – Communauté urbaine
Direction du Développement Economique
19, rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

Présentation des partenaires de l'appel à projet

Limoges Métropole Communauté urbaine

La Communauté Urbaine Limoges Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 20 communes et rassemble 208.705 habitants, soit près de la moitié de la population de la Haute-Vienne. Cela en fait le 3ème pôle urbain du Grand Sud-Ouest.

La mission générale de Limoges Métropole est de mener à bien de grands projets structurants, de développer l'offre de services et des équipements à vocation économique, et de gérer les grands services nécessaires à la population tout en maintenant la qualité de l'environnement, atout majeur de la région.

En matière d'environnement, les compétences de Limoges métropole sont :

- La gestion des déchets ménagers,
- La prévention des nuisances (air, bruit...),
- L'aménagement et l'entretien des berges des rivières, protection des zones humides,
- Le schéma directeur des eaux pluviales,
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif,
- L'assainissement collectif.

Groupe SAUR

Saur est un opérateur de gestion déléguée de services d'eau (gestion de l'eau potable et des eaux usées). Saur intervient pour le compte de collectivités locales et d'industriels. Saur dessert en France 6 700 communes et sept millions de consommateurs pour les services d'eau et d'assainissement. Le groupe Saur est fortement impliqué dans le développement de procédés de traitement, en particulier pour l'élimination des micropolluants.

Chiffres clés : 40 000 stations d'épuration et usines de traitement d'eau potable exploitées, 200 000 km de réseaux gérés, 690 millions de m³ d'eau potable produits par an, 457 millions de m³ d'eau assainis par an. En France, la Saur est le troisième opérateur pour la distribution d'eau, après Veolia et Suez

Syndicat Vienne-Briance-Gorre

Basé à Aix-sur-Vienne en Haute-Vienne, Le Syndicat Mixte Fermé d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe aujourd'hui 53 communes du Centre Sud du département de la Haute-Vienne. Il a pour objectif la production et la distribution d'eau potable aux abonnés des communes adhérentes.

Chiffres clés : 98 000 habitants pour 46 500 abonnés, 2 600 kms de réseau et 320 kms de canalisations de branchements, 4 300 000 m³ consommés pour 5 260 000 m³ mis en distribution

Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine

Basé à Limoges, le Pôle Environnement Nouvelle-Aquitaine est un réseau, labellisé Grappe d'Entreprises, qui regroupe plus de 80 acteurs (éco-entreprise, formation, recherche, centre de transfert, collectivité...) experts sur l'ensemble du grand cycle de l'Eau, ainsi que sur les thématiques environnementales complémentaires (économie circulaire, réglementation, risques, biodiversité, RSE...). Ses adhérents travaillent en synergie pour apporter aux entreprises, collectivités, agriculteurs, des solutions personnalisées, respectueuses de l'environnement et du développement durable.

Ses missions sont de :

- Structurer et promouvoir la filière Eau et Environnement de Nouvelle-Aquitaine,
- Impulser les projets collaboratifs et faciliter l'éco-innovation,
- Accompagner les industriels, agriculteurs et collectivités de Nouvelle-Aquitaine vers une meilleure gestion de la ressource en Eau,
- Favoriser le développement de nos entreprises membres et renforcer leur compétitivité.

I'Office International de l'Eau

Basé à Limoges, l'Office international de l'eau (OIEau), est une association sans but lucratif, déclarée d'utilité publique par le décret du 13 septembre 1991. L'OIEau a pour but, dans le domaine de l'eau et des activités connexes, de faciliter les échanges entre les différents décideurs, concepteurs, gestionnaires, industriels, formateurs, chercheurs, utilisateurs concernés, pour mieux confronter ensemble leurs problèmes et coordonner leurs actions. Il diffuse leurs informations, réunit les compétences, développe les partenariats entre organismes publics et privés et conduit des projets et programmes d'intérêt commun et collectif, pour mieux répondre aux demandes et aux besoins. Il fait appel à des savoir-faire multiples et de plus en plus complexes de la « Communauté Internationale de l'Eau ».

L'OIEau exerce ses missions dans le cadre de la coopération avec les pays en voie de développement, au niveau d'une approche européenne de la question de la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques et en France, pour renforcer et démultiplier les interventions des différents intervenants publics et privés du secteur.